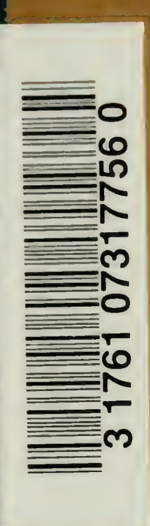


Les Transformations Sociales
de l'Allemagne Contemporaine.
Blondel
1898

Georges BLONDEL

LES TRANSFORMATIONS SOCIALES
DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

Conférence faite au Musée Social
le 15 mars 1898

PARIS
IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)
11, rue Cadet, 11

1898

Georges BLONDEL

LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

Conférence faite au Musée Social
le 15 mars 1898

PARIS
IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)
11, rue Cadet, 11

1898

Georges BLONDEL

LES TRANSFORMATIONS SOCIALES

DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

Mesdames, Messieurs,

Je me propose de vous entretenir ce soir des transformations sociales qui sont la contrepartie des transformations économiques du peuple allemand dont je vous ai déjà parlé, transformations non moins graves pour le peuple allemand lui-même, non moins utiles à connaître pour nous.

C'est surtout dans les nations, comme l'Allemagne, où le développement industriel et commercial est récent, que les questions ouvrières tiennent une grande place dans les préoccupations publiques. Il n'y a pas de pays où ces questions soient plus étudiées que le nouvel Empire; il n'y en a pas qui, soit au point de vue

de la fermentation des idées, soit au point de vue des applications pratiques que celles-ci ont reçues, nous offre un champ d'études à la fois plus intéressant et plus varié.

L'importance des transformations sociales qui se sont produites dans l'Allemagne contemporaine tient à deux séries de causes qu'il importe avant tout de rappeler. Il y a d'abord des causes générales qui se retrouvent avec plus ou moins d'intensité chez tous les peuples civilisés ; il y a ensuite des causes spéciales à l'Allemagne se rattachant à l'évolution historique du nouvel empire depuis vingt-sept ans.

Les causes générales, ce sont les conditions nouvelles d'existence faites à la majorité des travailleurs dans la plupart des pays civilisés, par les découvertes scientifiques de toute sorte qui ont amené tant de perturbations dans l'organisation du travail.

Il faudrait fermer les yeux de parti pris pour ne pas voir à quel point le développement du machinisme, au point de vue social aussi bien qu'au point de vue économique, a agi sur les ouvriers. Les vieux cadres dans lesquels

ou se plaisait à décrire autrefois le régime du travail, sont aujourd'hui, de l'aveu de tous, insuffisants ; il s'agit de savoir si l'on doit se contenter de les élargir ou s'il ne convient pas de les transformer complètement.

De toutes les découvertes scientifiques modernes, celle qui a amené la révolution la plus grave dans la situation des travailleurs, c'est le développement des voies de communication et des moyens de transport.

Cette révolution a élargi brusquement la sphère étroite dans laquelle se mouvait jusqu'alors l'individu, elle l'a pour ainsi dire étendue jusqu'aux bornes de l'univers. L'homme doit s'adapter en quelque sorte au nouveau champ d'action dans lequel il est appelé à se mouvoir. Or, ce travail d'adaptation n'est pas encore achevé. Il est en Allemagne, comme je vous l'ai montré dans ma précédente conférence, plus avancé que chez nous; mais on peut dire cependant que l'Allemagne est encore dans une période de transition. Elle passe d'un régime ancien à un régime nouveau qu'on n'a pas encore su définir avec précision.

A côté des causes générales sur lesquelles je ne puis insister en ce moment, il y a des causes spéciales à l'Allemagne dont il importe au contraire de dire quelques mots.

Jusque vers le milieu de ce siècle, l'Allemagne était un pays essentiellement agricole; l'essor de l'industrie y avait été longtemps paralysé par ce particularisme opiniâtre qui, depuis le Moyen Age, s'était opposé invinciblement à toutes les tentatives d'unification politique et territoriale. Jusqu'à une époque récente, les divers États dont se composait la Confédération germanique avaient multiplié les barrières qui les séparaient les uns des autres, à tel point qu'il n'y avait véritablement pas de vie économique commune ; on a même pu soutenir qu'il n'y avait pas de patrie allemande.

La fondation du *Zollverein*, union douanière qui fut comme le prélude de l'unité politique, favorisa sans doute l'essor de l'industrie chez nos voisins; mais ce furent surtout les victoires de 1870 qui, en amenant la restauration de l'Empire, lui donnèrent une impulsion décisive.

Seulement, qu'arriva-t-il ?

Non-seulement de vastes agglomérations ouvrières se formèrent en peu de temps, mais le développement de la grande industrie modifia brusquement les conditions antérieures du régime du travail et amena une prolétarisation rapide des masses. Le contraste du capital et du travail apparut avec plus de force à ces ouvriers allemands qui étaient restés longtemps emprisonnés dans les cadres d'une organisation étroite et parmi lesquels l'esprit de l'ancien régime, si on peut s'exprimer ainsi, dominait encore. La classe ouvrière prit dans la vie générale de l'Allemagne une importance d'autant plus grande que les classes moyennes y étaient relativement peu nombreuses, n'ayant pu se développer comme en France, à cause des résistances de l'aristocratie. Le tiers-État étant moins puissant, le quatrième État prit très vite, dans la vie générale de la nation, une place considérable et ne tarda pas à formuler impérieusement ses revendications.

Ce n'est pas tout : les événements de 1870 eurent encore pour l'Allemagne d'autres conséquences. Nos cinq milliards, accrus par le crédit que donne toujours à un peuple la vic-

toire, mirent aux mains du gouvernement le capital qui lui avait manqué ; il remboursa une partie de sa dette. Ce remboursement jeta brusquement dans la circulation des sommes considérables qui furent engagées dans toutes sortes d'entreprises. Un certain nombre d'entre elles, témérairement lancées, sombrèrent ; un grand krach se produisit en 1873 ; le pays fut même un moment si affolé, que Bismarck songea sérieusement à recommencer la guerre. La crise atteignit surtout les classes ouvrières ; elle plongea dans une misère profonde beaucoup de ceux qui, attirés vers les villes ou les centres industriels nouveaux par l'appât de gains plus élevés, avaient déserté les campagnes en masse pour chercher un travail plus facile ou plus rémunérateur.

Cette période, qu'on a appelée la période chaotique de la grande industrie allemande, est close aujourd'hui ; elle a été particulièrement douloureuse pour l'ouvrier allemand ; elle a été pour lui l'occasion de surprises et de déceptions nombreuses ; elle a été pour beaucoup dans l'élaboration de cette législation sociale dont nous allons parler.

Ce préambule historique était nécessaire pour vous permettre de juger, plus équitablement qu'on ne le fait parfois, les transformations qui se sont produites en Allemagne depuis quelques années.

Ces transformations, je ne puis, dans le court espace de temps dont je dispose, les analyser en détail ; mais comme elles se rattachent à des conceptions sans lesquelles on ne peut les comprendre, ce sont surtout les idées inspiratrices de ces transformations que je voudrais essayer de dégager de la masse des faits et des observations qu'au cours de mes voyages j'ai pu recueillir.

Les Allemands attachent, au surplus, beaucoup d'importance aux théories. Ceux d'entre eux qui s'étaient rendus, il y a quelques mois, au Congrès de législation internationale du travail, tenu à Bruxelles, n'ont pas manqué de faire observer aux étrangers et spécialement aux Français qui formulaient des critiques de détail sur ces lois sociales dont nous ne sommes pas, en effet, très enthousiastes, que leur législation n'avait pas en vue seulement les besoins immédiats, mais qu'elle obéissait surtout à des

mouvements d'opinion plus généraux et qu'il fallait chercher, dans les appels à l'intervention gouvernementale, des desseins d'une vaste portée.

Disons donc d'abord quelques mots des deux conceptions qui s'opposent l'une à l'autre : la conception libérale et la conception socialiste. Nous parlerons ensuite de la théorie intermédiaire qui triomphe aujourd'hui, la théorie de l'intervention gouvernementale. C'est à cette théorie que se rattache la législation sociale, déjà si touffue, dont j'essayerai de vous faire connaître les principales dispositions.

***

La conception libérale est tombée en Allemagne, depuis quelques années, dans un grand discrédit. Les perturbations qui se sont produites pendant la période chaotique de la grande industrie dont je parlais tout à l'heure, ont amené tant de déceptions et de misères, que le nombre diminue chaque jour de ceux qui pensent que la question ouvrière se résoudra d'elle-même, autant du moins qu'elle est résoluble, par la simple collaboration de la

liberté, du temps, de l'instruction plus développée et des idées philanthropiques plus répandues, sans intervention aucune des pouvoirs publics. Le nombre diminue aussi de ceux qui croient que, s'il y a des périodes de transitions douloureuses, il ne faut pas s'en inquiéter et qu'on finira par arriver tôt ou tard à cette harmonie économique, supérieure à toutes les combinaisons artificielles que les législateurs humains pourraient inventer.

L'observation des faits a montré que, depuis vingt-cinq ans, le libre jeu de l'activité humaine n'avait pas amené cette harmonie vers laquelle on espérait au lendemain de la guerre voir s'acheminer peu à peu le peuple allemand. Il semble, au contraire, que l'âpre poursuite du gain et des satisfactions de toute sorte qu'il procure, ait empêché un grand nombre d'industriels, en dépit de certains élans de générosité, de sentir suffisamment que leur responsabilité devenait proportionnelle à la puissance de l'instrument qu'ils avaient entre les mains. Il est certain qu'il y en a encore aujourd'hui qui se bouchent intentionnellement les oreilles pour ne pas entendre les rumeurs qui s'élèvent

du sein de ces masses ouvrières qui, longtemps refoulées elles-mêmes, veulent aujourd'hui participer dans une plus large mesure à la richesse croissante du pays.

Aussi, devant la conception libérale, s'est bien vite dressée la conception socialiste. Ses origines sans doute sont déjà lointaines ; mais, c'est surtout à la faveur des circonstances historiques que je vous rappelais que le socialisme a pris en Allemagne une importance considérable. Les idées sont comme les microbes : pour qu'elles se développent, il faut qu'elles trouvent un bouillon de culture favorable. Or, l'Allemagne, à la suite des crises économiques que le brusque épanouissement de la grande industrie a amenées dans le pays, a été un bouillon de culture éminemment favorable pour les conceptions socialistes. La démocratie sociale est rapidement parvenue à former un État dans l'État et les rigueurs dont on a usé à son égard n'ont servi à rien. C'est en vain que le gouvernement a tenté de combiner le système du morceau de sucre avec celui de la cravache : les lois contre les socialistes qui avaient été votées d'enthousiasme, au lende-

main des abominables attentats de Hœdel et de Nobiling contre le vieil empereur Guillaume, au lieu d'enrayer le mouvement, n'ont fait que l'accélérer. Et même, les fameuses lois d'assurance, loin de calmer les ouvriers, ont semblé plutôt leur démontrer la justice de leurs réclamations et la crainte qu'ils inspirent. Bebel a pu dire un jour au Reichstag : « Si quelque chose a favorisé l'agitation socialiste, c'est ce fait que le prince de Bismark s'est, jusqu'à un certain point, déclaré pour le socialisme. Seulement, dans ce cas, nous sommes les maîtres et lui est l'écolier. »

Tout le monde sait quels progrès ont été réalisés depuis quelques années. Aux dernières élections, près de 1,800,000 suffrages se sont portés sur des candidats socialistes ; c'est le chiffre de voix le plus élevé qu'un parti ait obtenu : les cent députés du centre ont été élus par un nombre de suffrages moindre. Et si les députés socialistes ne sont encore que quarante-trois, cela tient à ce que les circonscriptions électorales se trouvent, en ce moment, habilement découpées au profit des conservateurs et des libéraux.

De la conception socialiste, que je ne puis étudier ici, je ne veux retenir que deux traits.

Le but d'abord, qui est « l'amélioration du sort des ouvriers par une transformation complète des rapports entre les capitalistes et les travailleurs, et par une détermination nouvelle des lois du travail. »

J'ai assisté, à Berlin et dans d'autres villes, à un grand nombre de conférences socialistes. Je crois pouvoir dire que le thème le plus généralement adopté par les orateurs c'est de persuader à l'ouvrier allemand que la cause fondamentale de la misère ou de la quasi-servitude dans laquelle il se trouve et dont il a tant de peine à s'affranchir, est la subordination économique du travailleur à l'employeur. Et on ajoute que cette subordination ne pourra disparaître tant que les moyens de production et de distribution n'auront pas été nationalisés.

On cherche, en outre, à lui faire croire que le régime socialiste est le produit nécessaire du développement même de l'humanité. La transformation inéluctable de la propriété, telle que nous la comprenons aujourd'hui, conduira, dit-on, en vertu d'une évolution fatale.

à laquelle aucun effort individuel ou général ne pourra s'opposer, à l'avènement de l'État socialiste ; et cette idée est déjà entrée dans l'esprit d'un grand nombre d'ouvriers.

Je puis d'ailleurs affirmer qu'il en est beaucoup parmi eux qui entrevoient, dans la réalisation de l'état socialiste tel qu'on le leur décrit, l'avènement d'une sorte d'âge d'or qui doit luire un jour sur l'humanité. Il en est beaucoup à qui le socialisme apparaît comme une sorte de religion nouvelle, tout au moins comme une conception du monde, une *Weltanschauung*, capable de conserver tous les bienfaits de la civilisation actuelle en en extirpant toutes les injustices et tous les vices : « Il n'y aura plus de pauvres, s'écriait Bebel dans un Congrès, plus de mendiants, plus de taudis où s'empilent les misérables. Dans notre organisation socialiste tout le monde sera libre et tous les membres de la société seront égaux. »

Beaucoup d'ouvriers se nourrissent, en Allemagne, de ces belles phrases ; ils y trouvent comme une compensation à la monotonie de leur vie quotidienne ; et c'est même ce qui explique ce gros chiffre de 1,800,000 suffrages,

émanés en partie d'électeurs qui ne sont nullement des révolutionnaires.

Mais à côté de ceux qu'on peut appeler les sentimentaux, il y a les violents. Il en est chez qui prévaut, en effet, un sentiment de haine implacable à l'égard de ceux qui possèdent. Ceux-là prêchent à outrance la « guerre des classes » et leur tactique consiste à ne montrer partout, dans l'organisation économique actuelle, qu'iniquité, violence et exploitation : « Entre les possédants et les non-possédants, disait naguère l'un d'eux, il n'y a pas de pont à établir, comme on l'essaye par des lois qui ne nous trompent pas, parce que nous en sommes toujours victimes. Il y a un abîme dans lequel une des deux classes doit rester. Il faut qu'une haine farouche sépare la classe ouvrière de la classe qui possède et que nous combations jusqu'à l'écrasement complet de l'une ou de l'autre. »



Entre les deux conceptions extrêmes du libéralisme et du socialisme, s'est formé un courant puissant sous l'action duquel s'est élaborée la

législation sociale dont je dois vous parler maintenant.

Ce courant, il importe de le remarquer tout d'abord, doit, en partie, son intensité à la peur du socialisme : on est effrayé de le voir grandir et, dans l'espoir de l'arrêter dans sa marche, on se fait soi-même un peu socialiste pour éviter, comme le disait spirituellement M. Bamberger, les inconvénients du « déraillement révolutionnaire. »

Ce courant, on le désigne volontiers en Allemagne sous le nom de socialisme d'Etat ; mais les hommes qui le suivent ou le dirigent diffèrent, à tant d'égards, des socialistes proprement dits, qu'on ne peut, sans injustice, les confondre avec eux. Il ne faut pas se laisser abuser par les mots. Littré, dans son dictionnaire, définit le socialisme : « Tout système qui offre un plan de réformes sociales. » Les Allemands en sont encore un peu à cette définition élastique et le mot « *Sozialist* » n'a pas tout à fait pour eux la même acception que pour nous ; une foule de gens, antisocialistes dans le sens que nous donnons à cette expression, acceptent volontiers cette épithète ; c'est le nom de « *Sozialdemo-*

krat » qu'on réserve aux socialistes révolutionnaires. J'ajoute que ces derniers repoussent absolument le socialisme d'Etat; s'ils acceptent les mesures de protection prises par le gouvernement en faveur de la classe ouvrière, ils déclarent n'attacher qu'une valeur provisoire et éphémère à cette protection du travail. Bebel la compare à une musique d'entre-acte entre le vieux monde de la bourgeoisie qui disparaît et le régime socialiste de l'avenir.

On accepte certaines mesures gouvernementales, parce qu'on sait bien que les ouvriers n'attachent qu'une médiocre importance aux conceptions purement théoriques. C'est ainsi qu'au dernier Congrès socialiste de Hambourg, (octobre 1897) où l'on a surtout discuté l'attitude à prendre aux prochaines élections, on a déclaré qu'il ne fallait pas se montrer trop intransigeant. Mais les chefs du parti n'hésitent pas à avouer que le socialisme d'État n'est à leurs yeux qu'un leurre. Ils se sont maintes fois déjà, dans leurs Congrès, prononcé avec force contre ce palliatif qui n'a, disent-ils, d'autre but que de détourner les classes ouvrières du vrai socialisme : « Le socialisme, a

dit Bebel lui-même, est par sa nature révolutionnaire ; le socialisme d'État, au contraire, est conservateur. Ce sont des antinomies irréconciliables. »

Il ne suffit donc point de repousser dédaigneusement le socialisme d'État sous prétexte qu'il n'est qu'un embranchement du socialisme pur, et d'ajouter qu'il comporte les mêmes critiques que ce dernier. Peut-être vaut-il mieux appeler ce courant, comme on le fait, d'ailleurs, volontiers aujourd'hui, « l'interventionnisme ».

Il se traduit, en effet, par une intervention, ou une ingérence considérable des pouvoirs publics dans la vie économique et sociale de la nation. Cette ingérence est souvent difficile à bien saisir. Elle s'explique à la fois par le tempérament des peuples germaniques et par leur évolution politique contemporaine.

Par le tempérament d'abord, tempérament dans lequel on peut, au point de vue qui nous occupe, relever deux traits : la discipline et le respect de la hiérarchie.

Les petits États, dont ils sont à peine sortis, ont été pendant des siècles pour les Allemands

des écoles de discipline, et le culte de la fonction s'est développé en Allemagne tout autrement qu'en France. Les fonctionnaires honnêtes et consciencieux sont peut-être aussi nombreux chez nous que chez nos voisins ; mais ils sont certainement moins convaincus ; ils font leur devoir par devoir, mais sans illusion, et non comme les Allemands, par plaisir, on pourrait même dire par orgueil. « Chacun, en France, disait un jour Mme de Girardin, méprise son métier ; on a toujours mieux à faire que son devoir. » C'est avec ces idées-là que nous nous sommes acheminés peu à peu vers la théorie de la « moindre action ». L'Allemand, au contraire, met son orgueil à servir l'État ; et, ce qu'il y a de curieux dans cette servilité instinctive, c'est qu'elle est fière. C'est un des faits qui frappent le plus, dès son entrée sur le territoire allemand, l'observateur étranger. On a remarqué que le bonheur du fonctionnaire français était d'oublier et de faire oublier le plus possible sa fonction pour faire apprécier l'homme, et, s'il est possible, l'homme du monde. L'Allemand n'a ni la même préoccupation ni le même caractère. Et

il est permis de croire que, si la servilité est peu estimable lorsqu'il s'agit des individus, elle confère du moins à la collectivité, au point de vue économique et social, une force considérable. Dans le temps démocratique où nous vivons, des volontés même médiocres, lorsqu'elles sont additionnées, soumises à un maître et encadrées dans une hiérarchie respectée, deviennent un instrument automatique d'une grande puissance.

Le développement du socialisme d'État s'explique aussi, vous disais-je, par le morcellement politique qui a été, pendant des siècles, le régime de l'Allemagne et qui a eu son retentissement dans les esprits. L'idée de patrie commune fut longtemps étouffée sous des haines politiques et religieuses ; l'esprit public resta longtemps tout provincial, tout local même : l'Allemand avait peine à se représenter l'Allemagne autrement que comme sa petite patrie plus ou moins agrandie, et le particularisme lui semblait le fond même de sa constitution.

Mais les Allemands ont tant souffert de cet état de choses qu'aujourd'hui, par une sorte de

réaction, ils sont prêts à se jeter dans une conception contraire. Le courant du socialisme d'État est au surplus favorisé par le prestige que la victoire a donné aux Hohenzollern et au nouvel Empire. L'attachement à la dynastie régnante, en même temps que la confiance qu'ont su s'attirer la plupart des hommes éminents, qui, depuis la guerre de 1870, ont présidé aux destinées de l'Allemagne, ont grandement favorisé et légitiment, dans une large mesure, une intervention gouvernementale que nous jugerions en France exagérée.

Guillaume I[er] et Guillaume II après lui ont certainement mis à profit la confiance que le peuple allemand leur a accordée. Les Hohenzollern, on le sait, ne sont pas des rhéteurs : muets ou bavards, ce sont des hommes d'action. Faut-il s'étonner qu'ils aient profité avec d'autant plus d'empressement des bonnes dispositions de leurs sujets, si longtemps désunis, qu'ils pouvaient à bon droit considérer leur œuvre législative comme le complément de leur œuvre d'unification politique et territoriale ?

N'avons nous pas maintes fois répété nous-même, au lendemain de la guerre, que le

nouvel Empire était d'autant plus fragile que l'Allemagne n'était une, ni par sa géographie, ni par le caractère de ses habitants, ni par les événements de son passé ?

Pourrions-nous blâmer Bismarck et Guillaume d'avoir voulu consolider cette unité politique mal affermie par une œuvre complémentaire d'unification sociale? Pourrions-nous les blâmer d'avoir voulu donner à l'Allemagne reconstituée un surcroît de force par des institutions sociales communes et d'avoir tenté de grouper autour de l'État prussien ces énergies attractives de la race germanique, longtemps comprimées et comme étouffées par les instincts particularistes des populations ?

L'action gouvernementale a été enfin favorisée par les théories sur le rôle de l'État, enseignées depuis longtemps soit par les professeurs des Universités allemandes, soit par ceux qui s'inspiraient de leur enseignement.

Déjà, à la fin du siècle dernier, pour ne pas remonter plus haut, Fichte déclarait que l'État ne doit pas être seulement un organisme politique, il lui assignait le rôle d'État-Providence : « L'État, disait-il, ne peut être neutre, ni bor-

ner ses fonctions à la police ; il doit donner aux hommes l'aisance, le contentement, la force physique et morale. »

Les continuateurs de Fichte ont repris cette doctrine. Ils prétendent que la société traverse une crise de transformation qu'il est impossible d'empêcher. Convaincus que bourgeois et propriétaires doivent se résigner, bon gré, mal gré, à certains sacrifices inévitables, ils estiment que ces sacrifices, c'est l'État seul qui a le pouvoir de les demander ou de les imposer. Ils ajoutent que l'État seul, au milieu des luttes chaque jour plus âpres de la civilisation moderne, peut se placer au-dessus des intérêts égoïstes des classes et protéger les faibles.

J'ai suivi, avec grand soin, depuis mes premiers voyages, l'effort considérable de cette aristocratie intellectuelle de l'Allemagne pour travailler à l'élaboration de ces lois sociales, qu'on ne présente d'ailleurs nullement comme absolues et définitives, mais qu'on regarde plutôt comme des étapes nécessaires dans la voie des transformations que les circonstances économiques nouvelles du monde ont rendues indispensables. La machine, dit-on, a pris

l'homme, la femme, l'enfant; l'État doit être le tuteur-né de ceux qui ne peuvent se défendre eux mêmes.

On ajoute, et c'est une considération qui a aussi son importance, que cette intervention se légitime à un point de vue supérieur, on pourrait peut-être dire à un point de vue militaire. L'État doit se préoccuper de savoir si le régime du travail, tel qu'il résulte du développement de la grande industrie et le genre de vie auquel sont condamnés beaucoup d'ouvriers dans les usines et ateliers, n'amène pas peu à peu une dégénérescence de la race. N'a-t-il pas encore à ce point de vue le devoir de s'inquiéter et d'intervenir ?

Les hommes qu'inspirent ces idées et ces conceptions peuvent être divisés en deux grandes catégories :

D'abord les interventionnistes proprement dits qui, en dehors de toute considération religieuse, s'en tiennent à une législation sociale purement laïque.

Ensuite les chrétiens sociaux qui, tout en approuvant cette ingérence gouvernementale, prétendent que toute organisation sociale sera

défectueuse et incomplète, s'il ne s'y ajoute une idée chrétienne.

On peut dire que ces deux courants se sont en quelque sorte combinés pour faire éclore toutes ces lois nouvelles qui emprisonnent la vie des travailleurs allemands dans un réseau aux mailles très serrées.

Nous avons, sans doute, nous aussi, une législation sociale, confinant au droit civil, au droit commercial, au droit administratif; mais on n'a guère songé en France qu'à la grande industrie. L'évolution en Allemagne est plus complète, la providence de l'État s'y étend beaucoup plus loin que chez nous ; c'est ainsi, pour me borner à un exemple, que les lois d'assurances s'appliquent maintenant, sous certaines restrictions, à l'employé de commerce et même à l'ouvrier agricole.

La législation sociale de l'Allemagne est déjà si touffue, qu'il ne peut être question d'en présenter même une brève analyse. Sa manifestation la plus caractéristique est cette fameuse institution des assurances obligatoires qui a pris une place considérable dans la vie du pays tout entier. On vous en a parlé ici même assez

longuement. Je ne voudrais pas encore pour mon compte me prononcer d'une façon absolue sur cette grave expérience, dont nous avons, mes collaborateurs et moi, étudié le fonctionnement, sous la direction de l'homme qui était le mieux à même de nous renseigner, M. le président Bœdiker.

Je ne puis blâmer les Allemands de dire, avec une certaine fierté, que c'est un honneur pour leur gouvernement d'avoir tenté d'enrayer, par une organisation qui a demandé des calculs minutieux et une somme de travail incroyable, ces grands fléaux de l'humanité : accidents, maladie, invalidité, vieillesse qui frappent tous les ans tant de milliers d'ouvriers..

Et vraiment il ne s'agit pas là, comme on l'a prétendu, d'une concession faite au socialisme ; non, cette œuvre des assurances est envisagée aujourd'hui en Allemagne comme un « devoir social ».

Je persiste seulement à trouver que le mécanisme mis en mouvement à grands frais n'est pas en harmonie avec les résultats obtenus. L'accroissement pour l'avenir des charges

qu'on aurait voulu voir diminuer me paraît inquiétant. Pour que l'assurance ne devienne pas écrasante pour le pays, il faudra que l'Allemagne continue à progresser au point de vue industriel comme elle le fait depuis quelques années, et c'est chose dont personne ne pourrait répondre.

Aussi les dépenses publiques s'accroissent-elles, en Allemagne, bien plus rapidement que chez nous ; si nous comparons la progression des dépenses en France, en Allemagne et en Prusse depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis le moment où a été achevée la liquidation des frais de la guerre, nous constatons que l'augmentation, qui est en France de 33 0/0, est, pour l'empire allemand, de 112 0/0 et atteint en Prusse 194 0/0. L'interventionnisme coûte fort cher aux pays qui le pratiquent.

En dehors des assurances, il y a toute une législation sociale, de date récente, puisque la première loi importante ne remonte qu'à 1891, et dont il convient de parler maintenant.

Contentons-nous d'abord de rappeler d'un mot toute une série de mesures législatives déjà anciennes, facilement acceptables, qui sont

relatives à la police sanitaire, à la police sur les accidents, à ce qu'on appelle en Allemagne le *Betriebsschutz*.

Qu'il me suffise aussi de dire en passant que l'inspection des fabriques, qui est organisée chez nous d'une manière défectueuse, fonctionne en Allemagne (j'ai pu le constater cette année même) d'une manière satisfaisante. Cette institution est aujourd'hui acceptée partout. Patrons et ouvriers s'en accommodent et reconnaissent que l'intervention des inspecteurs est souvent, dans les cas de conflits, fort utile : chaque année le nombre des contraventions diminue.

Les lois récentes de protection ouvrière dont je voudrais surtout vous parler concernent d'une part le repos dominical, d'autre part la protection de la femme et de l'enfant.

Les mesures concernant le repos dominical ont commencé par soulever, parmi les commerçants surtout, ainsi qu'il fallait s'y attendre, un certain nombre de difficultés. Le gouvernement s'est montré ferme, et, aujourd'hui, le repos dominical est rigoureusement observé, d'après les principes suivants : Interdiction de la vente dans l'après-midi du dimanche et per-

mission de disposer exceptionnellement des premières heures de la matinée pour les boucheries, boulangeries, épiceries, laiteries, et d'une heure supplémentaire, l'après-midi, pour les boulangeries. La loi autorise, au surplus, la continuation de certains travaux dont « la nature ne supporte pas qu'ils soient différés ou interrompus », et on se montre fort large pour l'interprétation de cette réserve.

On avait même prétendu qu'à l'abri de ces exceptions, la loi pourrait être aisément tournée. Or, les statistiques les plus récentes prouvent que les neuf dixièmes des ouvriers bénéficient, en réalité, de la loi. Celle-ci est entrée aujourd'hui dans les mœurs et procure, en définitive, à un grand nombre d'êtres humains un repos que tous les hommes de cœur souhaitaient pour eux.

Et si, d'après les mêmes statistiques, la production n'a diminué que de 2 1/2 0/0, peut-on vraiment dire que la loi sur le repos dominical cause un préjudice sérieux à l'industrie allemande? La vitalité de celle-ci semble, au contraire, grandir tous les jours.

Voici, maintenant, ce qu'a décidé la loi

de 1891 quant à la protection des femmes et des enfants.

Elle fixe pour ces derniers, l'âge minimum de treize ans et leur impose, en outre, l'obligation d'avoir terminé leurs études primaires. Elle interdit absolument pour eux le travail de nuit et stipule que la journée maximum de travail sera de six heures, avec une heure de repos. De quatorze à seize ans, le travail de nuit reste prohibé ; la journée maximum est de dix heures, avec une heure de repos.

Pour les femmes, le travail de nuit est rigoureusement interdit ; la journée maximum est de onze heures, avec une heure d'arrêt ; et cette journée doit même, le samedi, être réduite à dix heures. En outre, tout travail est interdit, pendant quatre semaines, aux femmes récemment accouchées.

Mais on a admis, pour ménager la transition, que tout entrepreneur d'industrie, en cas d'accumulation exceptionnelle et extraordinaire de besogne, pourrait obtenir une prolongation de travail de deux heures par jour pendant quarante jours de l'année.

Ces dispositions ont soulevé, tout d'abord

elles aussi, de très vives réclamations en Allemagne. Tout en faisant quelques réserves sur le principe même de l'intervention, j'ai surtout voulu chercher à me rendre compte de leurs résultats et savoir notamment si elles avaient causé quelque préjudice à l'industrie allemande.

Ici encore, il faut répondre négativement. La loi de 1891 n'a troublé aucune industrie. Je crois même qu'elle n'a pas amené au fond de grands changements, car elle n'a fait que consacrer légalement un fait qui, en pratique, était presque réalisé.

Là où des perturbations graves eussent pu se produire, on a procédé par transaction. C'est ainsi, que pour l'industrie sucrière, on a accordé un délai de six ans, qui a expiré le 1er avril dernier; c'est peu à peu, sans secousse, qu'on est arrivé pour cette industrie où la transition était plus délicate à la suppression totale du travail de nuit pour les ouvrières. La loi de 1891 a bien provoqué quelques mécontentements de la part des industriels en ce qui concerne l'emploi des jeunes ouvriers au dessous de quatorze et au dessous de seize ans. Leurs réclamations me touchent peu je l'avoue,

et en tous cas, l'essor industriel de l'Allemagne n'a pas souffert le moins du monde des exigences de la loi.

Mais on veut aller plus loin, la question d'une journée maximum pour les adultes est vivement agitée : l'interventionnisme est une pente glissante et on ne sait pas toujours où s'arrêter. On fait surtout valoir, pour légitimer la nécessité de la fixation d'un maximum de travail pour les adultes, des raisons d'hygiène qui sont, en effet, particulièrement frappantes à l'égard de certains métiers dans lesquels le travail est pénible ou dangereux pour la santé des ouvriers. On a fait récemment de curieuses études sur deux industries qui présentent un véritable danger à cet égard : la boulangerie et la meunerie.

La loi du 4 mars 1896 a déjà limité à douze heures le travail des ouvriers boulangers, et ce n'est là sans doute qu'un premier pas.

On m'assurait naguère, au Congrès du *Verein für Socialpolitik*, à Cologne, en faisant devant moi le procès de certains industriels, qu'on arriverait prochainement à une réglementation rigoureuse du travail des adultes.

« Cette restriction des heures de travail, me disait-on, ne peut se réaliser que par trois moyens : ou par le bon vouloir des patrons — mais s'il y a de bons patrons, il y en a beaucoup de mauvais, — ou bien il faut admettre que les ouvriers, organisés en associations puissantes, exigeront cette réforme ; mais alors, ce ne sera pas sans des luttes terribles, — ou enfin, il faut accepter l'intervention du législateur.

« Eh bien ! ajoutait-on, nous préférons cette dernière solution. Nous voulons que l'État intervienne pour sauvegarder la liberté de l'ouvrier, comme homme et comme citoyen, pour établir une distinction entre l'ouvrier-marchandise et l'ouvrier père de famille ».

Et au Congrès de Bruxelles où la question fut de nouveau agitée, répondant à M. Strauss qui déclarait qu'en entrant dans cette voie, on ne pouvait manquer de diminuer la production, que le but de l'industrie était la production des richesses et que, plus il y avait de richesses, plus l'humanité était heureuse, M. Brentano, qui est cependant un libéral parmi les allemands, rappelait un mot de Justus Moeser, qui, à la fin du siècle

dernier, au moment de l'abolition définitive du servage, s'écriait, au nom de la liberté : « Il est inadmissible qu'on défende aux ouvriers de se vendre comme esclaves ! »

Mais, ce n'est pas seulement le travail des adultes qu'on veut « protéger » ; on va plus loin : on propose aussi de règlementer l'industrie à domicile. Des enquêtes récentes ont démontré qu'il s'y était introduit des abus graves et si persistants qu'on ne peut les expliquer par des crises de surproduction passagères. Les ouvriers qui travaillent à domicile, semblent aujourd'hui encore plus exposés à être exploités que ceux de la grande industrie.

La question est très délicate : c'est au principe même de l'inviolabilité du domicile qu'il faut en ce cas porter atteinte, et la surveillance est si difficile qu'on en est arrivé à demander l' « interdiction absolue » du travail à domicile. Cette mesure est plus facile à préconiser en théorie qu'à réaliser en pratique. Il y a d'abord une foule de petits métiers qui ne peuvent s'exercer qu'à domicile, et en outre une inspection sérieuse est impossible à organiser.

Le Reichstag s'est contenté de voter, il y a

quelques mois, une loi nouvelle sur l'organisation des métiers. Cette loi est une sorte de compromis entre le projet du baron de Berlepsch sur la restauration des « corporations obligatoires », restauration qui n'a pas donné en Autriche les résultats qu'on attendait, et une théorie plus libérale élaborée sous l'influence des députés de l'Allemagne du Sud.

Elle a surtout pour but de créer des « chambres de métiers » obligatoires qui font pendant aux chambres de commerce et d'industrie. Quant à la corporation, elle reste facultative, mais on lui accorde un certain nombre de privilèges. La loi nouvelle ouvre, d'ailleurs, une porte de derrière à l'idée d'obligation. Elle permet, en effet, à l'administration supérieure de rendre la corporation obligatoire, sur une proposition faite par la majorité des intéressés ; elle permet, en outre, aux corporations qui se seraient ainsi constituées, de s'associer sous certaines conditions. Enfin, elle réglemente à nouveau la matière si importante du contrat d'apprentissage.

Nous reviendrons plus tard sur ces graves questions et sur ce courant d'interventionnisme

qui entraîne aujourd'hui tout le monde en Allemagne. Indiquons simplement, en quelques mots, la forme qu'il a prise chez les catholiques et les protestants, chez ceux qui pensent que toute organisation légale du travail sera insuffisante s'il ne s'y ajoute une idée chrétienne.

Les députés du centre furent les premiers, au lendemain des luttes du *Kulturkampf*, à demander une législation sociale; ils peuvent dire que c'est en partie à leur instigation qu'ont été rendues les lois dont je viens de parler.

Personne ne s'est élevé, en Allemagne, avec plus de force qu'eux contre les abus de la concurrence individualiste et les dangers inséparables de la grande industrie.

Sans doute, ils ne nient pas l'existence de certaines lois naturelles qu'ils appellent même volontiers des lois providentielles et qui gouvernent, disent-ils, les faits sociaux aussi bien que les faits d'ordre physique; mais ce qu'ils prétendent, c'est que le jeu de ces lois est troublé par le mauvais emploi que beaucoup d'hommes font de leur liberté.

Lorsqu'on étudie le rôle que les chefs du centre catholique ont joué en Allemagne, de-

puis une vingtaine d'années, depuis le jour où le comte Galen, le neveu du célèbre archevêque de Mayence, Ketteler, faisait ses premières motions, jusqu'à l'époque actuelle, on est frappé de la persévérance qu'ils ont déployée et de l'influence considérable qu'ils ont conquise sur les esprits.

Je me rappelle, en particulier, la réflexion que faisait à Cologne, au dernier Congrès du *Verein für Socialpolitik*, un des membres les plus distingués de ce Congrès. Mettant en parallèle le programme des socialistes de la chaire et celui des chrétiens sociaux, il me disait : « Oui, ceux-là ont un brillant état-major, avec des hommes de premier ordre, mais ils ont très peu de soldats ; les hommes du centre, au contraire, — je répète textuellement ses paroles — sont de médiocres généraux, mais ils ont fait preuve d'une persévérance infatigable, et finalement ils ont derrière eux de gros bataillons. »

On travaille au surplus avec une grande hauteur de vues à l'élaboration d'un programme qui puisse rallier les adeptes de toutes les confessions chrétiennes. La crise du Kulturkampf

a longtemps rendu difficile l'union entre protestants et catholiques; aujourd'hui que le calme est rétabli, un rapprochement ne semble pas impossible.

Les idées du pasteur Stoecker, par exemple, ont en somme beaucoup d'analogie avec celles des catholiques sociaux ; divers ouvrages récents, émanés de protestants, attestent la possibilité d'une entente sur le terrain économique et social. Prêtres catholiques et pasteurs protestants ne sont-ils pas d'accord pour répéter que les gens les plus favorisés de la fortune ne font pas aujourd'hui leur devoir. Ne sont-ils pas d'accord aussi pour penser qu'à défaut de croyances religieuses les lois protectrices ne pourront que retarder la « liquidation sociale », qu'il sera très difficile de faire accepter aux masses ouvrières que le travail doit être regardé comme un honneur et non pas seulement comme un fardeau, qu'il sera malaisé de les empêcher de voir dans les mesures qu'on a déjà prises autre chose qu'un acompte, qu'un premier payement sur la liquidation dernière.

Les chrétiens sociaux, et spécialement les

catholiques de la région rhénane, vont même plus loin : « Convaincus, je répète les paroles de l'un d'eux, de la médiocrité, de l'égoïsme et de l'esprit profondément réactionnaire de la plupart des bourgeois, ils déclarent qu'il faut arriver à faire participer l'ouvrier, non seulement aux bénéfices, mais encore au gouvernement même de l'usine. On veut que celle-ci soit administrée en grande partie par des ouvriers nommés par leurs camarades, sous forme de comité, de délégation ouvrière, ou de collège des anciens, le nom importe peu. Ces comités seront comme le trait d'union entre les patrons et les travailleurs. C'est le régime parlementaire qu'on cherche ainsi à introduire dans l'organisation intérieure de l'atelier.

Ces conceptions ont déjà reçu un commencement d'exécution, à München-Gladbach par exemple, dans les ateliers de filature et de tissage d'un grand industriel de la région, M. Brandts. Elles ont donné de remarquables résultats ; j'ai rencontré là une sorte de « *self government* » qui m'a paru avoir d'heureux effets. Mais il y a bien peu de patrons qui paraissent disposés à faire ce qu'a fait

M. Brandts, et je doute fort que ce système puisse être jamais généralisé.

***

J'en ai dit assez, Messieurs, pour montrer que le spectacle des transformations sociales de l'Allemagne contemporaine offre à ceux qui pensent que nous avons des leçons de choses à prendre chez nos voisins, un champ d'études que nous ne devons pas négliger.

Le rôle de l'État est encore plus difficile à définir, en matière sociale, qu'en matière économique. En étudiant naguère la situation des populations rurales de l'Allemagne, nous étions amenés, mes collaborateurs et moi, à reconnaître que le gouvernement peut procurer aux agriculteurs des bienfaits d'un certain ordre, mais ne peut pas leur procurer tous les ordres de bienfaits. En se trompant sur ce point, les gouvernements risquent de commettre de lourdes fautes propres à engendrer de grosses déceptions et peut-être de longues souffrances.

On peut appliquer à l'industrie la même ré-

flexion qu'à l'agriculture ; là aussi, tout n'est pas du domaine de la loi. La loi surtout sera toujours impuissante à contraindre les hommes à l'accomplissement de ce grand devoir social qui est de s'aider les uns les autres : « Rien de plus destructeur, à ce point de vue, disait un jour Taine, que l'ingérence illimitée de l'État, même sage et paternel. »

Il faut bien aussi constater que la législation ouvrière de l'Allemagne, loin d'enrayer l'agitation du parti socialiste révolutionnaire, semble plutôt pour lui un moyen de développer son activité subversive. Les dix élections complémentaires pour le Reichstag qui ont eu lieu en octobre dernier, ont été l'occasion de nouveaux succès. Les socialistes ont perdu, il est vrai, une circonscription à Mayence ; mais ils ont fait passer leurs candidats à Kœnigsberg, à Nuremberg, à Offenbach, à Gotha, à Meiningen, en Saxe, dans la principauté de Reuss et dans le grand duché de Bade.

Quant aux ouvriers qui sont réfractaires aux prédications socialistes, les belles théories de l'État-providence, de l'État tuteur-né de tous les faibles, entretiennent, dans leurs es-

prits, de grandes illusions, propres à amener finalement pour eux des déceptions nouvelles.

Il convient seulement de remarquer que, si l'ingérence gouvernementale est beaucoup plus acceptable en Allemagne qu'en France, dans l'état actuel des esprits, c'est parce que les Allemands ont, à un très haut degré, l'esprit d'association.

Le socialisme d'État a, en Allemagne, ne l'oublions pas, un contrepoids qui lui ferait défaut chez nous : je veux dire l'« association ». L'association y a fait tout autrement que chez nous, et depuis longtemps déjà, l'éducation solidariste de l'homme ; elle lui a appris à sacrifier, beaucoup mieux que nous ne le faisons, une part de son intérêt individuel à l'intérêt collectif. Si les transformations sociales de l'Allemagne contemporaine aboutissent, en l'état actuel des choses, à un surcroît de force, de puissance et de grandeur pour le nouvel Empire, je crois que la cause en est due, non pas tant à l'intervention même de l'État qu'à l'épanouissement de cet esprit d'association qui permet de faire du progrès éco-

nomique conforme à la tendance de l'évolution.

Aussi, est-ce dans le principe de l'association, dont nous ne sentons pas encore assez en France toute l'utilité, que nous pensons qu'il faut chercher d'abord le meilleur moyen de corriger quelques-unes des misères dont souffrent les travailleurs. Les missions d'études que le Musée Social a envoyées en Allemagne ont été à cet égard, pour ceux qui y ont pris part, des leçons de choses infiniment précieuses.

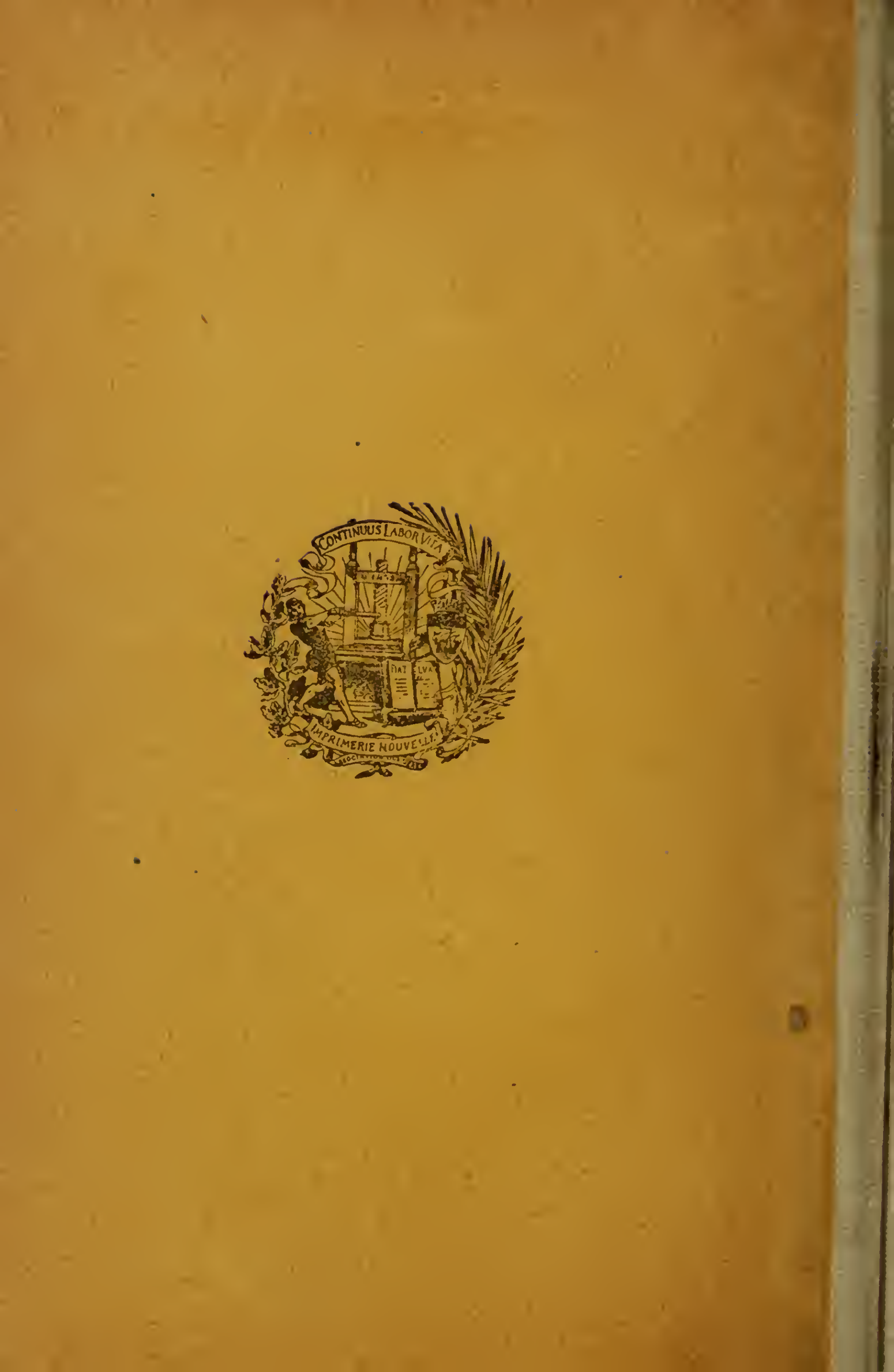
L'étude des transformations sociales du peuple allemand montre au surplus à tous ceux qui veulent s'y adonner, à quels résultats on peut arriver, non par le socialisme d'État seul, mais par un heureux mélange de liberté, d'union professionnelle et de législation sociale. Elle montre aussi qu'on ne parviendra jamais, pour l'amélioration du sort des ouvriers, à remplacer l'esprit d'initiative, de sacrifice et de désintéressement. Et elle permet de comprendre que les lois sociales les plus habilement calculées peuvent aboutir à de très grandes déceptions, mais qu'il y a deux

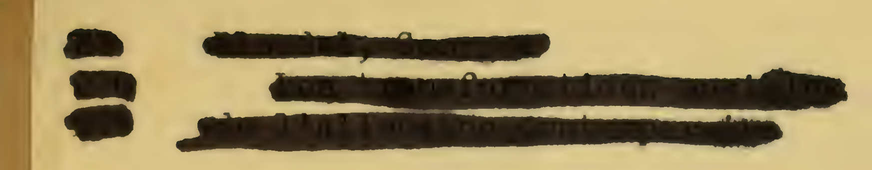
qualités qui ne feront jamais banqueroute, deux qualités que, dans cette maison, nous cherchons précisément à combiner et à unir : le travail et le dévouement.

(Sténographié par M. Guérin.)



PARIS. — IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE), 11, RUE CADET. — A. MANGEOT, DIRECT. — 995-98.


CONTINUUS LABOR VITA
FIAT LUX
IMPRIMERIE NOUVELLE


[redacted]

